

BREVET D'INVENTION

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 995.304



Dispositif pour les descentes en rappel.

M. PIERRE-JEAN ALLAIN résidant en France (Seine).

Demandé le 15 septembre 1949, à 15^h 9^m, à Paris.
Délivré le 14 août 1951. — Publié le 30 novembre 1951.

A l'heure actuelle, lorsqu'ils effectuent les descentes en rappel, les alpinistes, pour pouvoir freiner le mouvement de descente font passer la double corde de rappel sous la cuisse et sur le cou et le freinage est obtenu par conséquent par frottement de ces cordes sur les vêtements. Il en résulte une usure et un échauffement désagréable que ressentent plus particulièrement les alpinistes débutants.

La présente invention a pour but de supprimer ces inconvénients.

Elle concerne à cet effet un dispositif auquel est suspendu l'alpiniste et autour duquel la corde est enroulée à plusieurs reprises, de telle sorte que le freinage se produit par frottement sur ce dispositif grâce à une simple traction sur les brins libres de la corde, comme dans le cas de la descente en rappel usuelle.

Conformément à l'invention, le dispositif en question aura une forme analogue à celle représentée sur les dessins ci-joint, c'est-à-dire comportera une barre horizontale dont le diamètre sera suffisant pour que la corde, en s'enroulant sur elle, ne prenne pas une courbure exagérée, cette barre étant pourvue de bras latéraux destinés à empêcher le déplacement latéral des cordes et comportant en outre un œillet d'accrochage auquel l'alpiniste pourra se suspendre par l'intermédiaire d'une corde et d'un mousqueton. Ce dispositif peu encombrant et d'un poids minime sera réalisé en un alliage léger et devra être suffisamment robuste pour supporter le poids du corps avec un coefficient de sécurité largement choisi.

D'autres caractéristiques de l'invention apparaîtront au cours de la description ci-après relative aux dessins ci-joints qui représentent schématiquement à titre d'exemple non limitatif un mode de réalisation particulier de l'invention.

Sur ces dessins :

La figure 1 est une vue à grande échelle du dispositif conforme à l'invention, montrant en outre la manière dont les cordes de rappel sont enroulées sur lui;

La figure 2 montre la manière dont pourra se servir l'alpiniste pour faire des descentes en rappel.

Sur la figure 1, le dispositif qui, comme il a été dit ci-dessus, est fabriqué d'un seul bloc en métal léger, comporte une barre principale 1 avec laquelle fait corps une queue 2 munie d'un œillet 3 servant à l'accrochage d'un mousqueton 4, ce mousqueton étant d'un type quelconque de ceux utilisés par les alpinistes et en particulier conforme à celui décrit dans la demande de brevet n° P. V. 555.331 déposée le 22 mai 1948 au nom du demandeur.

Avec les extrémités de la barre 1, font corps, d'une part, un ergot 5, et d'autre part, un bras 6 recourbé se prolongeant par un élément 7. Par ailleurs, en son centre, le dispositif comporte un ergot 8.

Les deux brins de la corde de rappel sont montés sur le dispositif qui vient d'être décrit de la manière représentée : On voit sur ces figures qu'ils sont enroulés deux fois sur la barre centrale 1, d'une part, entre l'ergot 5 et l'ergot 8, et d'autre part, entre l'ergot 8 et l'élément 6-7 pour s'appuyer enfin sur l'élément 7. La barre 1 est polie de façon à réduire l'usure des cordes. On se rend compte facilement que le frottement des cordes sur la barre 1 provoqué par une traction de ces cordes vers le bas, provoque un frottement entraînant un freinage considérable.

Sur la figure 2, on a représenté schématiquement comment un alpiniste pourra dans la pratique utiliser ce tel dispositif. L'alpiniste sera à cet effet assis sur un élément formant boucle suspendu au mousqueton 3 et agissant sur le brin libre de la corde, il peut à volonté freiner la descente.

RÉSUMÉ.

Dispositif pour les descentes en rappel comportant une sorte de barreau de forme appropriée auquel l'alpiniste se suspend, au moyen d'une corde séparée par exemple, et autour duquel sont enroulées plusieurs fois les deux brins de la corde de rappel.

PIERRE-JEAN ALLAIN.

Par procuration :
André CHARMEIL.

1 - 00999

Prix du fascicule : 25 francs.

Pour la vente des fascicules, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 27, rue de la Convention, Paris (15°).

Fig 1

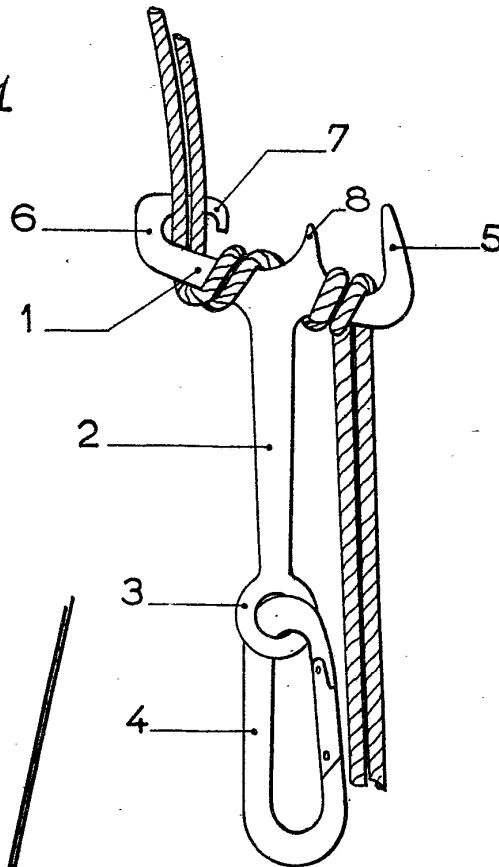


Fig 2

